

obtinrent d'échanger leur couvent contre celui de Royal-Lieu qui était un monastère d'hommes, 26 mars 1634. On pourrait plutôt s'étonner qu'elles aient attendu aussi longtemps et traversé tant de jours troublés. Mais le calme n'était pas alors aussi parfaitement rétabli qu'on pourrait le croire, car, en 1652, le noviciat installé à Saint-Jean-aux-Bois fut pillé. La maison ne fit plus que végéter pour être définitivement fermée en 1760, à la suite d'un crime commis dans l'intérieur du couvent.

Rattachée à l'abbaye de Saint-Léger-de-Soissons, la maison de Saint-Jean-aux-Bois ne reçut dès lors qu'un seul religieux qui, avec le titre de prieur, remplissait les fonctions de curé.

M. Lambin nous décrit ensuite le petit village de Saint-Jean, ses restes de fortification, l'église et la salle capitulaire récemment restaurée par notre collègue M. Bernard. Il énumère ensuite les diverses propriétés de l'abbaye principalement d'après des titres du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il termine par quelques indications sur les écarts compris actuellement dans la commune de Saint-Jean-aux-Bois, Malassise, la Brevière, la Muette, etc.

M. Plessier nous avait annoncé *trois parrainages illustres*, il nous en apporte cinq, mais il y aurait mauvaise grâce à le chicaner sur ce point. Les parrain et marraine du premier et du quatrième furent Louis XIV et Anne d'Autriche, sa mère. Dans ces actes de la paroisse Saint-Jacques, dont le château dépendait, le roi est qualifié Louis de Bourbon, nom qu'on n'a pas coutume de lui donner et qui, à cette époque, désigne habituellement le grand Condé.

Le premier filleul est le fils d'un officier de la maison du roi, Mathieu Maresse, personnage peu important qui devait cet honneur à l'affection dont on récompensait son zèle et ses services. Mais le Président nous intéresse à lui, en le rattachant à plusieurs familles du pays, comme les Le Caron, les Esmangart et les Bosquillon de Bouchoir. L'autre filleul ne dut cette faveur qu'à l'em-

---

pressement témoigné d'ordinaire aux nouveaux convertis. C'était un juif nommé Tahil, qui, avec la flexibilité de sa race, ne devait pas en rester là dans ses changements de religion. Tous deux reçurent le nom de Louis.

En 1753, les parrain et marraine furent le Dauphin, père de Louis XVI, et sa sœur Elisabeth, duchesse de Parme. Il s'agissait cette fois du descendant d'une famille bien connue dans le pays. Ce parrainage illustre ne devait pas lui porter bonheur. Le 5 juillet 1794, Louis, Marthe, marquis de Gouy d'Arsy, mourait sur l'échafaud, à l'âge de 41 ans, victime des lâches délations de Collot d'Herbois.

Le troisième parrainage est si récent et si connu que M. Plessier ne fait que l'indiquer : il s'agit du fils du marquis de Montebello, alors ambassadeur à Saint-Pétersbourg, auquel le Tzar voulut donner un témoignage d'affectueuse sympathie qui, de l'ambassadeur, rejallissait sur le pays qu'il représentait.

Le cinquième et dernier est peut-être le plus original, en tous cas le plus intéressant pour l'historien, car il soulève un problème difficile à résoudre. Il s'agit, cette fois, d'un baptême protestant, aussi n'est-il plus possible de produire le document authentique, et faut-il nous contenter de l'affirmation de Le Grain, l'auteur de la Décade. Pendant le prêche, auquel Henri IV assistait à Compiègne, il aurait servi de parrain au fils d'un simple paysan. L'auteur ajoute que ce prêche faisait fort mauvais effet. Or, nous pouvons, sur ce point, confirmer son exactitude.

Le matin du dimanche 19 mai 1591, un prêche fut tenu à l'hôtel des Rats, en présence d'Henri IV, et l'annaliste Picart ajoute que les assistants étaient presque tous des étrangers et que les Compiégnois, forts mécontents, auraient murmuré, si la présence du roi ne les eût contraints au silence « mordans leurs lèvres ».

---